

DELIBERATION N°40/2022

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS A
L'ÉTRANGER**

Séance du 22 novembre 2022

**Maitrise des risques - Contrôle interne :
Cartographie des risques et plan d'action 2023**

Vu le code de l'éducation, articles D 451-1 à D 452-21 ;

Vu l'arrêté du 17 décembre 2015 relatif au cadre de référence des contrôles internes budgétaire et comptable, pris en application de l'article 215 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Le conseil d'administration adopte la cartographie des risques et le plan d'action 2023 arrêté dans le cadre du dispositif de contrôle interne de l'AEFE.

Nombre de votants : 27

Pour : 27

Contre : /

Abstention : /

Fait à Paris, le 22/11/ 2022

Le président
du conseil d'administration de
l'AEFE



Bruno FOUCHER

AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

23, place de Catalogne | 75014 Paris | Tél. : 33 (0)1 53 69 30 90 | www.aefe.fr.
1, allée Baco BP 21509 | 44015 Nantes | Tél. : 33 (0)2 51 77 29 03 | www.aefe.fr